

<http://www.snes-aude.fr/spip.php?article243>



Pétition pour le métier et la reconnaissance professionnelle des AESH

- AESH -



Date de mise en ligne : jeudi 11 février 2021

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

Face à cette situation scandaleuse, la FSU appelle à signer et à faire signer la pétition suivante.

Les signatures sont centralisées au niveau de l'Académie de Montpellier par le SNES-FSU Montpellier. Les signatures sont donc à envoyer par mail à s3mon@sned.edu ou par courrier : SNES-FSU – 585 rue de l'Aiguelongue – 34 090 MONTPELLIER.

PÉTITION

MÉTIER ET RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE DES AESH

Ce 11 février 2021 est la 16e date anniversaire de la loi handicap 2005 et la création du métier indispensable des Accompagnant-e-s d'Elèves en Situation de Handicap pour une école inclusive qui vise à assurer une scolarité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins particuliers.

Malgré les promesses gouvernementales
où en sommes nous ?

Une expertise professionnelle non reconnue !
Un salaire de misère à moins de 800 € mensuel !
Des conditions de travail qui se dégradent avec l'instauration des PIAL
et un renforcement de la flexibilité et de la précarité !

Et pourtant ... SANS AESH PAS D'ÉCOLE INCLUSIVE !

Qu'en est-il des belles paroles du gouvernement
"le handicap est une priorité du quinquennat" ?
Qu'en est-il des promesses faites
lors de l'installation du comité consultatif des AESH ?
...

STOP !

STOP au mépris du gouvernement et du MEN envers les plus de 100 000 AESH !
STOP aux promesses non tenues !

STOP à la précarité !

STOP aux PIAL ! À leurs gestions des AESH réduits.es à des pions,
système comptable honteux et dégradant toujours plus les conditions de travail,
revenus et accompagnements des élèves à besoins éducatifs particuliers !

STOP au mépris et maintient sous le seuil de pauvreté des AESH !

STOP à la non reconnaissance de l'investissement des AESH
et pénibilité de leurs missions !

STOP au manque de formation !

STOP aux belles paroles du gouvernement qui ne reflètent en rien
la réalité du terrain pour les AESH, les élèves et leurs familles !

La reconnaissance du métier D'AESH passe par une gestion humaine et digne !

UN STATUT AESH C'EST MAINTENANT !

Cela fait seize ans que les différents gouvernements parlent d'inclusion scolaire.
Cela fait plus de seize ans qu'ils font du bricolage !

En signant cette pétition je réclame :

- La reconnaissance de mon métier/du métier AESH par la CRÉATION d'un STATUT Fonction Publique ;
- La suppression des PIAL ;
- La réécriture de la circulaire n° 2019-090 du 05/06/2020 ;
- Le retour au respect des notifications des élèves ;
- Un statut de fonction publique, catégorie B ;
- Un temps plein basé sur 35 heures ;
- Décret dérogatoire pour obtention de la prime REP+ ;
- Décret dérogatoire pour la portabilité des contrats ;
- Des entretiens professionnels réguliers ;
- Des formations en adéquation avec les situations de handicap rencontrées ;
- Une réelle reconnaissance de l'institution (fin des cases « autres », un espace dans Pronote, une concertation pour l'établissement de l'emploi du temps).